



CHERBOURG-HAGUE
Avenue de Normandie
50130 CHERBOURG-OCTEVILLE
02 33 10 01 50
cms-cherbourg-hague@manche.fr
LUNDI : 13h30-17h
DU MARDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h

VALOGNAIS
27 bis, rue du Grand Moulin
50700 VALOGNES
02 33 21 74 00
cms-valognes@manche.fr
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI :
8h30-12h et 13h30-17h
JEUDI : 13h30-17h

COUTANÇAIS
2 bis, rue Rémy de Gourmont
CS 10707
50207 COUTANCES Cedex
02 33 17 40 40
cms-coutances@manche.fr
LUNDI : 8h30-12h
DU MARDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h

GRANVILLAIS
15, avenue de la Gare
50400 GRANVILLE
02 33 91 14 00
cms-granville@manche.fr
LUNDI - DU MERCREDI AU VENDREDI :
8h30 à 12h et 13h30-17h
MARDI : 13h30-17h

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL
22, place du Marché
50300 AVRANCHES
02 33 89 27 60
cms-avranches@manche.fr
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI :
8h30 à 12h et 13h30-17h
JEUDI : 8h30-12h

Antenne de Mortain
Rue de la 30^e Division Américaine
50140 MORTAIN
02 33 69 28 00
LUNDI : 14h-17h
MARDI ET JEUDI : 8h30-12h30 et 14h-17h

CHERBOURG-VAL DE SAIRE
Place Jean Moulin
50100 CHERBOURG-OCTEVILLE
02 33 88 77 10
cms-cherbourg-valdesaire@manche.fr
LUNDI : 13h30-17h
DU MARDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h

MARAIS DU COTENTIN
28, rue de la 101^e Airborne
50500 CARENTAN
02 33 71 63 63
02 33 42 44 64
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI :
8h30-12h et 13h30-17h
JEUDI : 13h30-17h

VAL DE VIRE
7, rue de la Libération
50008 SAINT-LÔ Cedex
02 33 77 25 30
cms-saint-lo@manche.fr
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI :
8h30-12h et 13h30-17h
JEUDI : 13h30-17h

MORTAINAIS
65, place Delaporte
50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT
02 33 69 28 00
cms-saint-hilaire@manche.fr
LUNDI AU JEUDI :
8h30 à 12h30 et 14h-17h
VENDREDI : 8h30-12h30

NUMÉROS D'URGENCE

119

ENFANT EN DANGER ? LE MIEUX C'EST D'EN PARLER

Appel **GRATUIT**, confidentiel et anonyme
24h/24 - 7j/7

Le 119 n'apparaît sur aucun relevé téléphonique détaillé.

Qui peut appeler le 119 ?

Les enfants ou les adolescents confrontés à une situation à risque ou de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

Les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

allo119.gouv.fr



3919

VIOLENCES FEMMES INFO

Appel **GRATUIT** et anonyme **7j/7**
• De 9h à 22h du lundi au vendredi
• De 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés
solidaritefemmes.org

3977

Agir contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés

Service gratuit + le prix d'un appel
• De 9h à 19h du lundi au vendredi
3977.fr

ICI AUSSI

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE À VOTRE SERVICE

Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la famille
Maison départementale de l'autonomie
Direction de l'insertion et de l'emploi
Direction de projets et des territoires de solidarité



02 33 055 550 | **50050 Saint-Lô cedex** | [f](https://www.facebook.com/manche.fr) [i](https://www.instagram.com/manche.fr) [y](https://www.youtube.com/manche.fr) [t](https://www.tiktok.com/manche.fr) [manche.fr](https://www.manche.fr)



LES MISSIONS DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS) DANS LA MANCHE

BESOIN D'INFORMATION, D'ÉCOUTE, D'AIDE ?

9 CMS sont répartis sur tout le département. Leurs domaines d'actions : l'aide à la parentalité, la santé de l'enfant, l'accès aux droits sociaux, l'insertion des personnes en précarité, la compensation du handicap, l'évaluation de l'autonomie des personnes âgées.

manche.fr
[f](https://www.facebook.com/manche.fr) [i](https://www.instagram.com/manche.fr) [y](https://www.youtube.com/manche.fr) [t](https://www.tiktok.com/manche.fr)





QU'EST-CE QU'UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CMS) ?

Le CMS est un service public de proximité qui agit à l'échelle du département. Il est chargé de mettre en œuvre les missions de solidarité au plus proche des habitants.

Le CMS est un espace ouvert à tous. Tous les services sont gratuits et dans le respect de la confidentialité des échanges, sans jugement, ni tabou.

3 MISSIONS PRINCIPALES

quelle que soit la problématique que vous rencontrez :

ACCUEIL
ÉCOUTE

CONSEIL
INFORMATION
ORIENTATION

SOUTIEN
ACCOMPAGNEMENT



Qui sont les professionnels à votre service ?

ILS AGISSENT DANS LE DOMAINE ADMINISTRATIF, SOCIAL ET MÉDICAL :

- équipe de direction
- personnel administratif
- agents d'accueil
- assistants sociaux
- éducateurs
- sages-femmes
- puériculteurs
- médecins
- conseillers spécialisés (économie sociale et familiale, conjugaux, familiaux)
- référents spécialisés (insertion emploi, autonomie personnes âgées et personnes handicapées, accueil familial adultes)



QUELS SONT LES DOMAINES D'INTERVENTION ET POUR QUI ?

Les CMS vous informent et vous accompagnent en fonction de vos besoins



AIDE AUX PARENTS, SUIVI ET PROTECTION DE L'ENFANT

- Consultations médicales gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans
- Conseil et suivi dans l'éducation de vos enfants par des assistants sociaux, puériculteurs ou éducateurs
- Mobilisation de professionnels en cas de maltraitance ou de situation à risque pour l'enfant



ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Soutien dans vos démarches pour accéder à des droits ou obtenir des aides si besoin (naissance, décès, logement, santé, éducation...)
- Conseil dans la gestion de votre budget, vous renseigner sur les aides financières possibles



ACCÈS À L'INSERTION ET À L'EMPLOI

- Aide à la définition de votre projet (santé, logement, formation, retour à l'emploi) et construction de votre parcours d'insertion



INFORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Étude des aides financières et techniques et la façon de les obtenir, pour faciliter votre quotidien (à domicile, en accueil familial ou en structures d'accueil)



AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

- Information sur les aides favorisant l'autonomie, les structures d'accueil, les aides sociales
- Soutien dans l'organisation du quotidien à votre domicile
- Sensibilisation à la lutte contre la maltraitance des seniors



DÉPISTAGE, CONTRACEPTION, SEXUALITÉ, VIE DE COUPLE, SUIVI DE GROSSESSE

- Accueil et accompagnement pour obtenir une contraception, faire une demande d'IVG, effectuer un dépistage anonyme et gratuit du SIDA, conflits conjugaux et violences au sein de la famille (la loi permet aux mineurs à partir de 15 ans un accès libre à la contraception)
- Conseil et suivi des femmes enceintes et des futurs parents par une sage-femme



AGRÈMENT DES ASSISTANTS MATERNELS, ASSISTANTS FAMILIAUX, ACCUEILLANTS FAMILIAUX ET CANDIDATS À L'ADOPTION

- Information et évaluation en vue de l'agrément des candidats à l'adoption ou aux métiers de l'accueil

